

Le carnassier a à nouveau la pêche

La pêche au carnassier s'est rouverte, sur les étangs réservoirs du pays de Sarrebourg. Des centaines de passionnés ont ressorti cannes et bateaux pour profiter d'une belle journée au cœur de la nature.

L'événement tant attendu est enfin arrivé. Quelques semaines après les autres plans d'eau de la région, la pêche aux carnassiers a rouvert sur les étangs réservoirs installés à proximité du canal des Houillères, dans le pays de Sarrebourg. « Par arrêté préfectoral, les étangs de Mittersheim, du Stock, de Gondrexange, mais aussi ceux de Bénestroff et d'Imling ouvrent fin mai, note Armand Laquit, responsable

des travaux à l'AAPPMA (Association agréée de pêche et de protection des milieux aquatiques) La Sarrebourgeoise. Le 1^{er} mai, date de l'ouverture officielle, les sandres et les brochets n'ont pas encore frayé. Nous les dérangeons avec la pêche quand ils ont fini de se reproduire. »

Une gestion rationnelle et respectueuse des cycles des poissons dans ces grands étangs de pêche dépendant de l'AAP-

PMA. Le résultat de cette politique est probant. « Une étude a montré que nos étangs étaient les plus peuplés en nombre de poissons à l'hectare », se félicite Christophe Birringer, garde-pêche de l'association.

Jusqu'au 31 décembre

Ce qui explique que les étangs de La Sarrebourgeoise soient aussi prisés par le public. Hier, ils étaient ainsi des centai-

nes à s'être installés autour ou sur ces plans d'eau, pour aller taquiner du poisson, et notamment sandre et brochet.

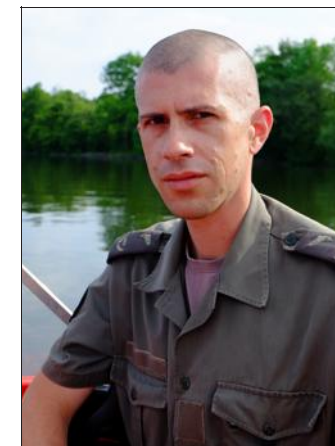
Armand Laquit et Christophe Birringer formaient le binôme chargé de contrôler les pêcheurs sur l'étang du Stock. « Nous avons des équipes sur chacun des étangs, indiquent-ils. Aujourd'hui, nous contrôlons les embarcations pour vérifier que les réglementations encadrant la pêche en étang sont respectées. »

Pas grand-chose à signaler sur ce plan : l'AAPPMA, très présente sur le terrain, multiplie les

opérations de sensibilisation auprès de ses pêcheurs, et tous sont au courant des réglementations. Y compris les plus récentes, comme celle imposant un nombre limite de prises en carnassier depuis cette année. Ces contrôles sont aussi l'occasion, pour les pêcheurs, de poser leurs questions aux spécialistes de l'AAPPMA qui les contrôlent.

En cette première journée de pêche, certains ont fait de belles prises. D'autres sont rentrés bredouilles. Avec leur carte 2016, ils ont jusqu'au 31 décembre pour rectifier cela.

Nouveau garde-pêche

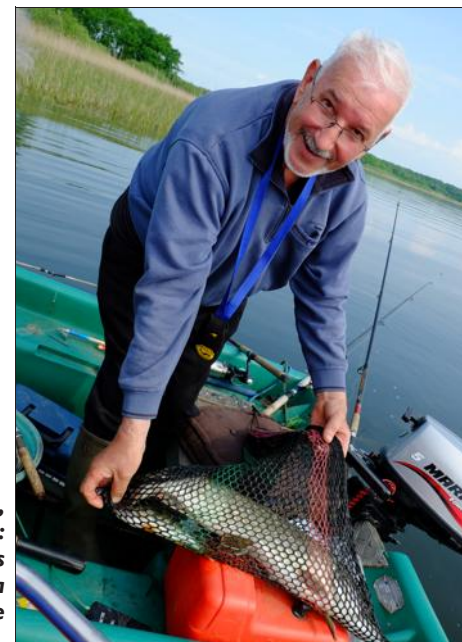


Christophe Birringer est le nouveau garde-pêche de La Sarrebourgeoise. Photo RL

L'AAPPMA La Sarrebourgeoise dispose d'un nouveau garde-pêche. Christophe Birringer, 36 ans, a rejoint bénévolement l'équipe du président Ledien. Titulaire des modules réglementaires, il forme le duo de gardes avec Alain Schleiss. « Notre mission est de contrôler les étangs réservoirs, la Sarre et les canaux, explique Christophe Birringer. Nous vérifions le respect de la réglementation sur la pêche : quotas, taille limite des captures, permis, etc. » Au regard de la taille du domaine de pêche de l'AAPPMA, le travail ne va pas manquer...



En cette journée d'ouverture, tous les étangs réservoirs ont été contrôlés par les équipes de l'AAPPMA. La gendarmerie fluviale de Metz a aussi fait des passages matinaux. Photos RL



Antoine, de Dieuze, est satisfait : il a capturé un très beau brochet dès la première journée de pêche.